



Policier a t'il droit de stationnée sur place de police avec sont auto personnel

Par **Tackini**, le **14/10/2019** à **16:43**

Bonjours j'ai pris une amende pour avoir stationnée sur une place de police et la je remarque qu'il stationne leur véhicule personnel sur ces places ont t'il droit merci

Par **youris**, le **14/10/2019** à **21:29**

Bonjour,

Si vous n'êtes pas policier, vous n'aviez pas le droit de vous stationner sur un parking réservé à la police.

Le règlement de ce parking privé autorise sans doute le stationnement des véhicules appartenant à des policiers maic cela ne vous concerne pas puisqu'il s'agit d'un parking à usage privatif.

Salutations